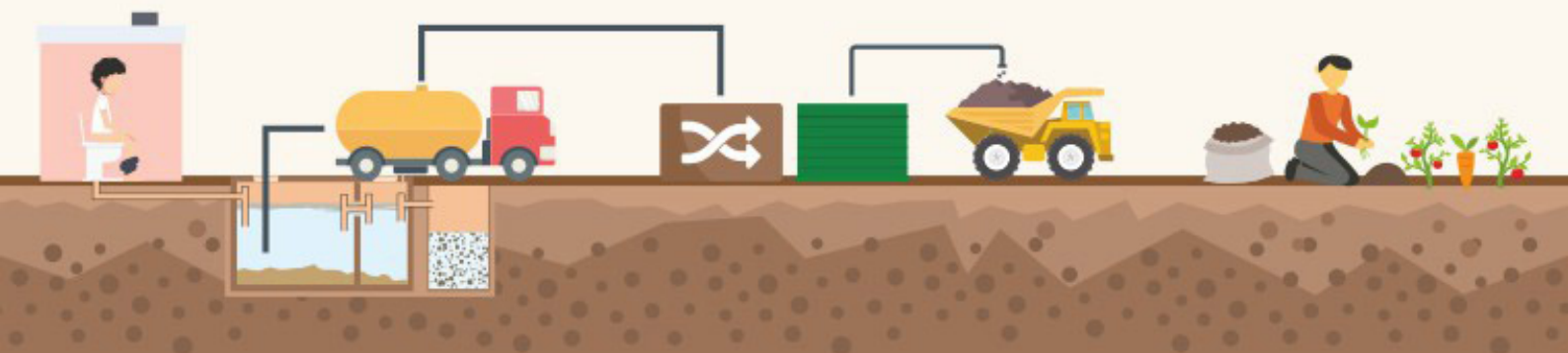


Mémoire sur l'évaluation de la prestation des services d'assainissement des villes (CSDA)

Oké, Togo



Mémoire d'évaluation de la prestation des services d'assainissement de la ville Oké, Togo

25 March 2026

Produit Par : Cabinet Ede, Oké, Togo.

© Copyright

Tous les documents de la Toolbox by FSMA sont disponibles gratuitement selon le concept d'open-source pour le développement des capacités et l'utilisation à but non lucratif, à condition que la source soit dûment mentionnée lorsqu'elle est utilisée.

Source: The Toolbox by FSMA.

www.fsmttoolbox.com

CONTENU

1. Introduction	5
2. Environnement favorable - Évaluation des prestations de services par la ville	6
Assainissement autonome	7
3. Action Checklist for Citywide Inclusive Sanitation	8
4. Annexe : Schéma d'un rapport d'évaluation de l'assainissement de la ville	16

Liste des Illustrations

Figure 1: Assainissement autonome

1.Introduction

Ce mémorandum donne un aperçu de l'environnement favorable au soutien de l'assainissement dans la ville de Nom de la ville. Il fournit également une liste de contrôle des actions, pour aider les parties prenantes à identifier et à hiérarchiser les actions immédiates, et de suivi afin de faciliter la fourniture et le fonctionnement durable des services d'assainissement.

Note: Cet outil d'évaluation documentaire vise à stimuler la réflexion et à soutenir le jugement professionnel, et non à s'y substituer. Veuillez noter que ce document ne comprend que le résumé des graphiques SFD et CSDA et la liste de contrôle des actions associées. Il met en évidence la situation actuelle de l'assainissement dans la ville et peut être utilisé pour soutenir les activités de plaidoyer et les discussions des parties prenantes sur l'amélioration de l'assainissement. Pour une compréhension descriptive plus détaillée de la situation de l'assainissement dans une ville, les utilisateurs sont encouragés à élaborer un rapport complet pour leur ville (veuillez vous référer à l'annexe ou cliquez ici pour voir les modèles de rapport pour un [SFD](#) et un [CSDA](#)). Cela nécessiterait des consultations approfondies avec un large éventail de parties prenantes et une analyse experte de la situation en matière d'assainissement, telle que résumée par les graphiques SFD et CSDA présentés ici

2. Environnement favorable - Évaluation des prestations de services par la ville

L'évaluation de la prestation de services de la ville, ou CSDA, résume l'état de l'environnement favorable à l'assainissement dans la ville. Elle vise à montrer de manière simple. Elle montre les obstacles institutionnels à la fourniture de services d'assainissement qui sont à l'origine des flux de déchets fécaux dangereux indiqués dans le CSDA. Il est structuré autour de 3 piliers, énumérés à gauche du graphique :

- **Favoriser** - -l'environnement politique, juridique et institutionnel.
- **Mettre en œuvre** - -les ressources et les mécanismes disponibles pour améliorer l'assainissement .
- **Soutenir** - -l'environnement opérationnel, les systèmes de financement et le personnel nécessaires pour fournir des services d'assainissement continus et durables.

Chaque pilier est composé de deux éléments de base spécifiques, et un troisième axé sur l'inclusion - la mesure selon laquelle les besoins des personnes pauvres, des femmes et d'autres groupes défavorisés sont pris en compte.

Les trois colonnes de couleurs des feux de signalisation correspondent aux trois étapes de la chaîne de services décrite ci-dessus pour le SFD. Le **vert** indique qu'un assainissement fonctionnel est en place, mais que les normes peuvent être relevées ; le **jaune** indique les domaines sur lesquels il est possible de s'appuyer, mais où il reste beaucoup de progrès à faire et le **rouge** indique les domaines peu développés, et il où est nécessaire de partir d'un niveau de base.

Les systèmes avec ou sans égouts sont évalués séparément en raison des institutions et réglementations différentes, des niveaux de développement, des forces et des faiblesses, et des actions nécessaires pour apporter des améliorations.

Assainissement autonome

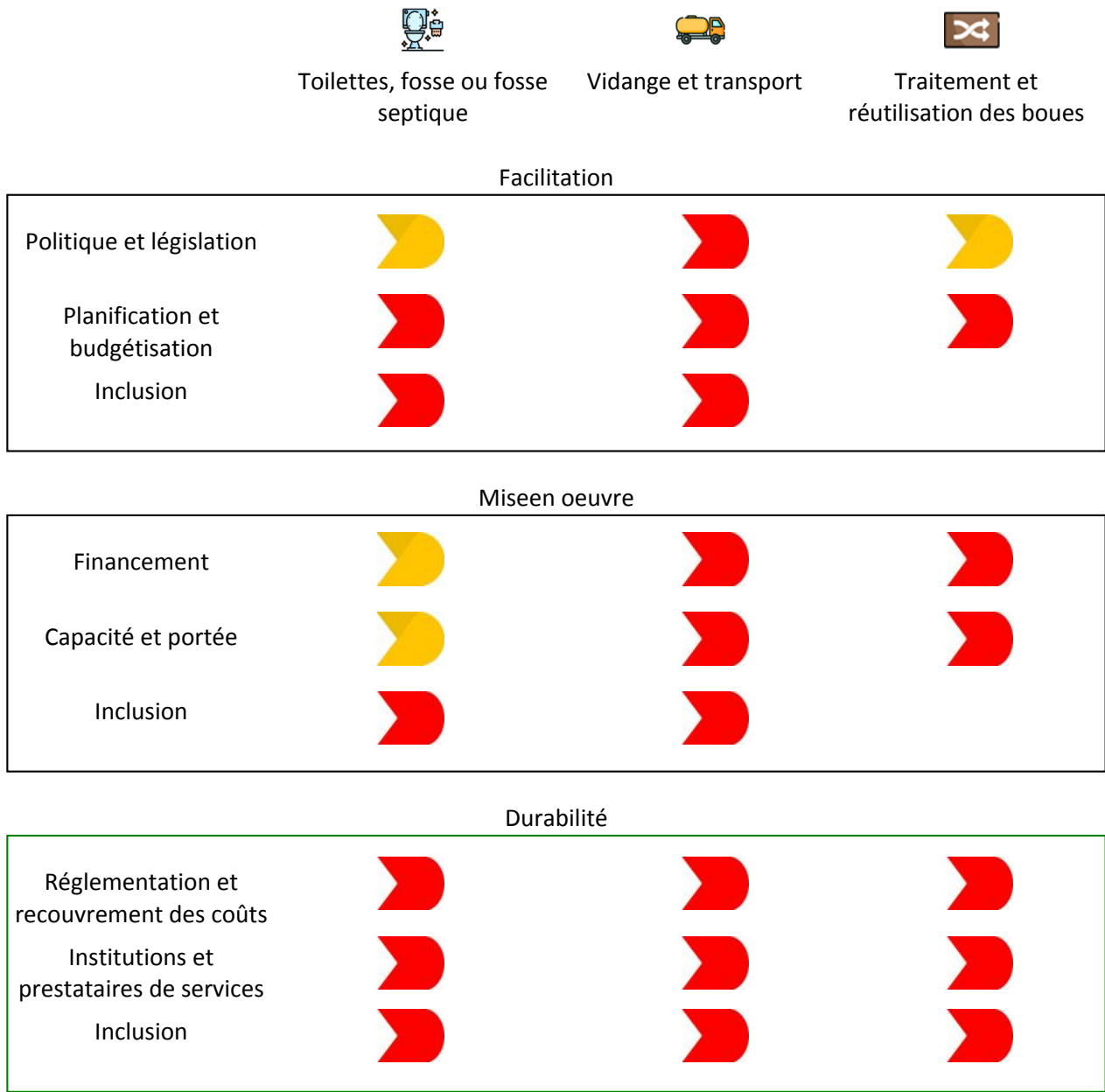


Figure 1: Assainissement autonome

3. Liste de contrôle des actions pour un assainissement inclusif à l'échelle de la ville

L'objectif de la liste de contrôle des actions est de fournir aux utilisateurs une liste de contrôle des "prochaines étapes" possibles découlant du CSDA afin de soutenir la discussion sur l'identification et la hiérarchisation des interventions. Elle vise à aider les utilisateurs à répondre à la question "Maintenant que nous savons pourquoi les services d'assainissement fonctionnent ou non, que faisons-nous ensuite ?" Bien que cette liste d'actions ne soit pas exhaustive et doive être complétée par d'autres actions adaptées au contexte local, les points d'action mentionnés ici peuvent aider les utilisateurs à identifier une série d'actions prioritaires possibles à envisager. Dans chaque domaine thématique, les actions ont été classées en actions de base, intermédiaires et de consolidation qui peuvent être mises en œuvre au niveau national (N) ou local (L), ou les deux. Dans certains pays, le gouvernement fédéral, provincial ou régional peut se substituer au gouvernement national ou jouer un rôle supplémentaire.

- **Basique:** Actions correspondant aux chevrons rouges du CSDA, où il y a peu de choses sur lesquelles s'appuyer, et il est nécessaire de partir d'un niveau basique;
- **Intermédiaire:** Actions correspondant aux chevrons jaunes du CSDA, où il y a des domaines sur lesquels s'appuyer, mais où il reste beaucoup de progrès à faire ;
- **Consolidation:** Actions correspondant au chevron vert de la CSDA, où un assainissement fonctionnel est en place, mais où les normes peuvent être relevées.

Les points d'action sous chaque thème sont codés par couleur pour en faciliter la compréhension :

- Fondations pour un assainissement inclusif à l'échelle de la ville
- Actions pour un impact immédiat sur l'assainissement dans toute la ville
- Développer un environnement favorable à l'assainissement autonome
- Actions pour un impact immédiat sur l'assainissement autonome
- Développer un environnement favorable à l'assainissement des eaux usées
- Actions pour un impact immédiat sur l'assainissement des eaux usées

L'étape suivante consiste à examiner et à discuter des suggestions qui s'appliquent dans Nom de la ville, et de ce que ces suggestions signifieront dans la pratique. Bien que le tableau ci-dessous ne résume que les points d'action pertinents pour chaque domaine thématique, ils doivent également être appliqués pour la composante spécifique de la chaîne d'assainissement qui est envisagée - pour cela, veuillez vous référer aux résultats indiqués sur le tableau de bord de la Toolbox. L'ensemble du processus d'application de ces points d'action doit se faire en consultation avec les différentes parties prenantes au niveau de la ville et à la lumière des pratiques, des politiques, des ressources et des capacités locales.

Table 1: Liste de contrôle des actions dans les domaines thématiques.

Ce tableau n'indiquera que les points d'action qui sont pertinents pour cette ville.

Domaine thématique	Champ d'actions	Actions de base	Niveau	Actions intermédiaires	Niveau	Consolidation des actions	Niveau
Politique, législation, réglementation	Overall	Revoir et mettre à jour les politiques nationales d'assainissement pour s'assurer que tous les aspects du CWIS sont pris en compte	N, L	Diffuser et appliquer les politiques du CWIS	N, L	Renforcer les pouvoirs réglementaires sur l'ensemble de la chaîne de services CWIS	L
		Réviser le cadre réglementaire pour la protection de la santé publique et de l'environnement	N, L	Fixer des normes / standards pour la santé publique et la protection de l'environnement	L	Réglementer la pollution des eaux réceptrices	N, L
		Concevoir un programme pour équiper, former et motiver le personnel chargé de la santé environnementale afin de faire respecter les règles d'assainissement	N, L	Renforcer l'application des réglementations en matière d'environnement et de santé publique	L		
	Assainissement autonome	Réexaminer et établir ou renforcer la base juridique pour la réglementation des services de la GBV	N	Introduire une réglementation des prestataires de services	L		
		Réviser et établir ou améliorer les règlements concernant les systèmes sur site et les services de la GBV	L	Renforcer les règlements de la GBV	L		
		Reconnaître formellement les prestataires de services informels	L	Développer des accords de licence à "guichet unique".	L		

Domaine thématique	Champ d'actions	Actions de base	Niveau	Actions intermédiaires	Niveau	Consolidation des actions	Niveau
		existants de la GBV dans la réglementation et la législation					
		Exiger et permettre aux prestataires de services d'éliminer toutes les boues de vidange en toute sécurité	L	Encourager l'élimination des boues de vidange sur des sites reconnus et introduire des sanctions en cas de déversement illégal	L		
	Assainissement collectif	Réexaminer et établir une base juridique pour la réglementation des services d'assainissement	N				
		Réviser et établir ou améliorer les règlements, afin de garantir l'obligation de se raccorder au réseau d'égouts, le cas échéant	L	Renforcer les règlements sur les égouts	L		
Dispositions institutionnelles	Overall	Identifier toutes les parties prenantes du CWIS, former un forum de coordination pour le CWIS, et définir et convenir des rôles institutionnels	N, L	Établir un cadre institutionnel. Coordonner l'assainissement autonome et l'assainissement collectif - éventuellement sous une seule entité	L		
	Non-sewered			Revoir les (dés)incitations à l'amélioration de la GBV. Augmenter les incitations pour les ménages et les prestataires de services	N, L	Appliquer des mesures dissuasives à la GBV non améliorées	L
				Établir la responsabilité du traitement et de la réutilisation des boues de vidange	L	Renforcer le cadre institutionnel de la GBV, notamment les installations de traitement et les possibilités de réutilisation	L

Domaine thématique	Champ d'actions	Actions de base	Niveau	Actions intermédiaires	Niveau	Consolidation des actions	Niveau
	Assainissement collectif	Identifier et convenir d'un cadre institutionnel local pour l'assainissement. Clarifier formellement les mandats, la responsabilité et l'obligation de rendre compte	L	Examiner les raisons pour lesquelles les usagers et les services publics investissent ou non dans l'assainissement	N, L		
				sewerage		utilities to invest in sewerage	
		Veiller à ce que l'autorité chargée de l'assainissement dispose d'une autonomie financière et administrative suffisante	N, L				
Planification	Overall	Mener des études de diagnostic par zone, par sexe et en faveur des pauvres, qui serviront de base à la planification	L	Mettre en place des systèmes de suivi et d'évaluation de la qualité des services	N	Élargir la gamme et la qualité des options et des services techniques, en réponse aux commentaires des utilisateurs	N, L
						Renforcer le suivi de tous les services d'assainissement	N, L
	Assainissement autonome	En réponse au SFD, élaborer des plans locaux pour les services de GBV et les arrangements financiers et institutionnels associés	L	Élaborer des plans pour améliorer l'accès du public aux services de la GBV	L		

Domaine thématique	Champ d'actions	Actions de base	Niveau	Actions intermédiaires	Niveau	Consolidation des actions	Niveau
		Attribuer un site d'élimination des boues de vidange sûr (s'il n'est pas disponible) lors de la planification et de la conception de l'usine de traitement	L	Construire/améliorer les installations de traitement des boues de vidange, en envisageant les possibilités de réutilisation	L		
		Plaider la cause de la GBV auprès des entités nationales de planification et des ministères sectoriels (travaux, logement, santé, environnement, etc.)	N	Établir un cadre de contrôle pour les normes des services des systèmes autonomes - se concentrer sur la GBV et les installations autonome	N, L		
	Assainissement collectif			Établir un cadre de surveillance pour les eaux usées - se concentrer sur les taux de raccordement et les débordements	N, L		
Financement	Overall	Identifier le financement nécessaire pour améliorer les services aux plus pauvres	L	Introduire des dispositions financières spécifiques en faveur des pauvres (telles que des subventions ciblées)	N, L	Identifier les opportunités de flux financiers générés par la vente des produits finis de traitement	L
		Développer des modèles de coûts et de tarifs pour l'assainissement	N, L	Établir des sources de revenus (par exemple, surtaxe sur la facture d'eau, taxe foncière supplémentaire)	L		
		Identifier les fonds nécessaires pour des services d'assainissement inclusifs et introduire des mécanismes de financement pratiques basés sur la demande					

Domaine thématique	Champ d'actions	Actions de base	Niveau	Actions intermédiaires	Niveau	Consolidation des actions	Niveau
	Non-sewered	Sensibiliser et obtenir un accord sur les besoins budgétaires des services de la GBV	N, L	Développer des programmes avec des fenêtres de financement inclusives pour la GBV et des incitations pour les villes	N	Mobiliser des fonds pour le traitement, la réutilisation et l'élimination des boues de vidange	N, L
	Assainissement collectif	Sensibiliser et obtenir un accord sur les besoins budgétaires des services d'assainissement	N, L	Développer et mettre en œuvre des programmes avec des fenêtres de financement pour les égouts et des incitations pour les villes	N		
				Élaborer et mettre en œuvre un modèle de financement amélioré pour les raccordements aux égouts	N, L		
Promotion, Engagement des utilisateurs	Overall	Consulter les communautés pour identifier les besoins et les aspirations en matière d'assainissement, en tenant compte de la mixité des modes d'occupation des logements	L	Améliorer les options et les services techniques, en réponse aux commentaires des utilisateurs	L	Élargir la gamme et la qualité des options et des services techniques, en réponse aux commentaires des utilisateurs	L
		Engager le dialogue avec les propriétaires et les locataires sur les contraintes imposées à la GBV et aux services d'assainissement	L	Élaborer des programmes d'assistance et d'application pour les propriétaires	L	Mettre l'accent sur l'application de la qualité de service pour les propriétaires	L
	Assainissement autonome	Effectuer une recherche formative sur les raisons de la défécation en plein air, et élaborer et commencer à mettre en œuvre une stratégie pour la réduire	L	Revoir les taux de défécation en plein air et ajuster la stratégie si nécessaire.	N, L	Imposer l'utilisation d'installations vidables lorsque l'espace est suffisant pour des fosses à usage unique (remplissage et couverture)	L

Domaine thématique	Champ d'actions	Actions de base	Niveau	Actions intermédiaires	Niveau	Consolidation des actions	Niveau
		S'engager avec les vidangeurs manuels et leurs clients pour développer une stratégie d'élimination progressive des vidanges manuelles non hygiéniques	L	Soutenir la transition de la vidange manuelle informelle vers des services améliorés et réglementés	L		
	Assainissement collectif			Établir un cadre de surveillance pour les eaux usées - se concentrer sur les taux de raccordement et les débordements	N, L		
Capacité, TAT Technologie	Overall	Cartographier le statut du régime foncier/logement (les régimes fonciers à occupation mixte), les voies d'assainissement qui en résultent et les relations entre les parties prenantes	L				
		Sur la base des besoins et des aspirations de la communauté, identifier les lacunes technologiques et expérimenter des options appropriées et abordables	L	Développer une gamme de technologies d'assainissement et de chaînes d'approvisionnement du marché pour tous les groupes de population	L	Renforcer les capacités du secteur des services, y compris les marchés du traitement et de la réutilisation	L
		Stimuler la demande des clients/la volonté de payer pour une GBV sûre	L	Stimuler la demande des clients/la volonté de payer pour des installations sanitaires améliorées sur site	L	Stimuler la demande du marché pour la réutilisation des boues de vidange	L
	Non-sewered	Identifier l'ampleur du déficit de	N, L	Renforcer les capacités des	N, L		

Domaine thématique	Champ d'actions	Actions de base	Niveau	Actions intermédiaires	Niveau	Consolidation des actions	Niveau
		capacité et l'assistance technique nécessaire pour répondre aux besoins de la GBV en matière de services		secteurs public et privé pour les services de GBV dans toute la ville			
	sanitation	Soutenir les prestataires de services en matière de promotion, de formation, de développement des compétences et d'accès au capital	L				
	Assainissement collectif			Renforcer les capacités des secteurs public et privé pour les services d'assainissement à l'échelle de la ville	N, L		
		Réparer les stations de pompage en panne et les égouts qui fuient, et améliorer la gestion pour éviter la répétition des problèmes	L				

4. Annexe : Schéma d'un rapport d'évaluation de l'assainissement de la ville

Si votre ville dispose d'un SFD et que les parties prenantes ont travaillé ensemble pour élaborer un graphique CSDA et convenir d'actions de suivi, voici une suggestion de plan pour un bref rapport qui pourrait accompagner les graphiques et fournir plus de détails que le mémorandum. La valeur du rapport dépendra du niveau de jugement professionnel, de la contribution et de l'analyse des auteurs.

Retirez les annotations en texte bleu lorsque vous complétez le rapport.

1. Informations générales sur la ville

1.1. Population, utilisation des terres, géologie fondamentale, topographie et hydrologie, etc. *Bref aperçu seulement.*

1.2. Données de base pertinentes sur l'assainissement et la santé

2. Graphique CSDA

2.1. Copie du graphique CSDA.

2.2. Processus suivi pour développer le CSDA. *Seule une brève description est nécessaire.*

3. Conclusions et analyses du CSDA

3.1. Pilier favorisant : *rapport sur les faiblesses et l'interprétation des résultats à chaque étape de la chaîne d'assainissement simplifiée. Rédiger séparément les services d'égout et les autres services, et réfléchir aux différences et aux similitudes, le cas échéant.*

3.2. Exécution : *comme ci-dessus.*

3.3. Durabilité : *comme ci-dessus.*

3.4. Conclusions générales *Résumez les principaux messages des scores d'inclusion - ils concernent tous la ville et les différents moyens de diffusion ne sont pas pertinents.*

4. Recommandations pour l'action

4.1. Priorités *sur la base des discussions avec les parties prenantes, résumer les principaux domaines "rouges" de la CSDA et les principaux domaines "jaunes" qui doivent être traités en priorité.*

4.2. Actions convenues: *résumez les accords avec les parties prenantes sur les actions de suivi identifiées à l'aide du tableau CSDA :*

- *Indiquer les actions convenues et qui fera quoi. Tenir compte des capacités en*

personnel et des ressources disponibles.

- *Définir le calendrier. Soyez réaliste et adoptez une approche progressive. De nombreuses actions peuvent être nécessaires, mais tout ne peut pas être fait immédiatement.*

- *Rédigez séparément les services d'égout et les autres services et concentrez-vous sur les différents points d'action requis pour chaque type de service.*

- *Partout où des actions communes entre les services ou entre plusieurs parties prenantes sont nécessaires, par exemple en matière de politique d'assainissement urbain ou d'activités d'inclusion, insistez sur la nécessité d'une collaboration.*

4.3. Responsabilité: *Décrivez les mécanismes de responsabilité mis en place pour garantir que les actions convenues se concrétiseront réellement. Aussi comment les parties prenantes continueront-elles d'avoir l'occasion de commenter et de contribuer.*

Annexes

I – Liste des parties prenantes impliquées et dates des réunions tenues

II – Liste des sources de données pour les scores SFD et CSDA